



RESPONSABILITÉ
SOCIALE DE
L'ENTREPRISE

POUR LES ENFANTS DE TOUS LES SALARIÉS

Partout dans le monde nos enfants peuvent avoir besoin d'aide. L'association apporte son soutien à tout enfant de salarié qui rencontre des problèmes médicaux, sociaux ou éducatifs.





AIDE LES ENFANTS DE SALARIÉS JUSQU'À 25 ANS...

EN ORGANISANT DES ACTIONS COLLECTIVES

En fonction des besoins locaux dans les domaines de la santé et de l'éducation ainsi que des campagnes d'information.

EN RÉPONDANT À DES DEMANDES INDIVIDUELLES

SANTÉ

Frais médicaux peu ou pas remboursés (soins, hospitalisation, médicaments, etc.), frais concernant des enfants handicapés (rééducation, institutions spécialisées, matériel médical, prothèses, etc.).

SOUTIEN FAMILIAL

Frais de garderie et de nourrice et tous types d'aides familiales.

ÉDUCATION

En cas de difficulté familiale frais de scolarité, de cantine et de transport scolaire, frais d'éducation pour des enfants handicapés.

Demander une aide individuelle

L'aide individuelle est **personnelle**, **anonyme** et **confidentielle**. Le dossier de demande est disponible auprès du relais local de l'association, l'assistante sociale ou sur intranet.

Enfants de Sanofi

82, Avenue Raspail 94 250 Gentilly France
Agnès Gouyeon-Chamayou: +33 1 57 63 21 85
Patricia Corbacho : +33 1 55 71 32 43
Sylvie Coussot : +33 1 53 77 85 59

My Sanofi / RSE / Mission Enfance

